



COMBATTRE POUR LE SOCIALISME

« On ne peut aller de l'avant si l'on craint d'aller au socialisme » (Lénine)

GROUPE pour la construction du Parti ouvrier
révolutionnaire et de l'Internationale ouvrière
révolutionnaire

Supplément JEUNES à CPS n°71 -

11 décembre 2018

Le gouvernement Macron-Philippe déchaîne la violence policière contre les lycéens.

La responsabilité du mouvement ouvrier, des syndicats ouvriers et enseignants :

- **Condamnation inconditionnelle de la répression policière contre les lycéens**
- **Organisation de la protection de leurs rassemblements et manifestations**
- **Pour le retrait de la réforme des lycées, des LP, de Parcoursup, de l'augmentation des droits d'inscription, front unique des syndicats enseignants, étudiants, lycéens**

Les images sont glaçantes et révoltantes : des dizaines de lycéens de Mantes-la-Jolie, agenouillés devant leur lycée, les mains sur la nuque, sous la surveillance menaçante de policiers. La volonté de terroriser et d'humilier est évidente. Ces 150 lycéens ont ensuite été arrêtés, placés en garde-à-vue, certains passant la nuit en cellule, une partie d'entre eux déferée devant la justice. Leur droit à être entendu en présence d'un avocat bafoué. Cela s'est passé le 6 décembre. C'était aussi un 6 décembre, il y a 32 ans, que Malik Oussekinne avait été frappé à mort par des policiers lors d'une manifestation de la jeunesse à Paris, contre la loi Devaquet.

Ces derniers jours la violente répression policière contre la jeunesse lycéenne est systématique. Partout où les lycéens veulent manifester pour leurs revendications, un impressionnant dispositif policier est déployé par le gouvernement pour tenter de tuer dans l'œuf leur volonté de combat. A coups de matraques, de grenades lacrymogènes, de tirs de flashball, d'arrestations, de garde-à-vue, de condamnations, c'est toute la panoplie de la violence de l'Etat qui est déployée contre ces jeunes qui revendiquent un avenir que leur dénie le gouvernement. En complément, le gouvernement prépare le Service national universel bientôt expérimenté dans les établissements scolaires avant d'être généralisé, une autre forme de soumission de la jeunesse à l'ordre établi, celui du système capitaliste, de l'Etat policier pour imposer les "réformes" qui détruisent les conquêtes sociales.

Les lycéens, pour leur part, s'opposent à juste titre aux réformes gouvernementales contre leur droit aux études. En particulier contre la loi ORE qui a instauré la sélection à l'Université avec son dispositif Parcoursup sanctionnant surtout les bacheliers de l'enseignement professionnel et ceux des lycées des quartiers populaires. Ils revendiquent aussi l'abrogation des réformes du bac et du lycée qui poursuivent le même objectif de sélection sociale et préparent de très nombreuses suppressions de postes d'enseignants.

C'est évidemment le devoir élémentaire du mouvement ouvrier organisé, de ses syndicats, de ses fédérations et confédérations que de condamner les violences policières contre les lycéens et d'assurer leur protection dans leur mobilisation pour la satisfaction de leurs revendications légitimes.

Or le 6 décembre, au siège de la CFDT, les confédérations et fédérations réunies (CFDT, CGT, FO, FSU, UNSA, CGC, CFTC) ont signé un infâme communiqué qui, non seulement ne dit mot sur la répression policière contre les lycéens, mais de plus indique : « **nos organisations dénoncent toutes formes de violence dans l'expression des revendications.** »

L'absence de la condamnation de la violence policière contre les lycéens est délibérée : les représentants du syndicat Solidaires ont refusé de signer ce communiqué à cause, en particulier, du refus d'y intégrer justement cette condamnation. Ainsi, pour les signataires, la violence policière est totalement légitime.

.../...

.../...

Et dans ce communiqué scélérat, les signataires en appellent au « **dialogue social** », c'est-à-dire à l'arme utilisée par le gouvernement, avec la complicité des dirigeants syndicaux, pour faire passer : les ordonnances de la loi travail, la loi de sélection à l'Université, les réformes du bac et du lycée et la liquidation du statut des cheminots.

L'unique but de ce communiqué est de détourner la fonction des syndicats pour porter secours au gouvernement et pour répondre à Macron qui la veille avait demandé aux acteurs politiques et sociaux de « *lancer un appel clair et explicite au calme* ». Et si les directions de la CGT et de la FSU ont dénoncé par ailleurs, plus ou moins, la répression policière, ce qui a été propagé par le gouvernement et les médias, c'est bien sûr le communiqué commun infâme.

Le Groupe pour la construction du Parti ouvrier révolutionnaire (pour l'Internationale ouvrière révolutionnaire) dénonce cette misérable opération et affirme que les organisations syndicales doivent être au service des travailleurs et en aucun cas à celui du gouvernement. **Il déclare que la responsabilité des directions syndicales est totale dans la condamnation immédiate de la répression policière et dans l'organisation de la protection de leurs cortèges revendicatifs.**

Il propose que sur les lieux de travail, dans les instances syndicales, des prises de positions en soutien des lycéens et contre la répression policière se multiplient. Elles doivent exiger que les directions syndicales prennent position en ce sens et organisent concrètement la protection des lycéens dans leur mobilisation, en particulier dans leurs rassemblements et manifestations. Il estime que les enseignants des lycées doivent, en tout état de cause, assurer la protection de leurs élèves. Les enseignants des lycées sont en droit d'exiger de leurs organisations syndicales qu'elles mettent tout en œuvre pour que les lycéens puissent se réunir librement et décider de ce qu'ils font dans l'enceinte des établissements scolaires.

Les revendications des lycéens sont celle des enseignants : l'abrogation de la réforme des lycées et des LP, l'abrogation de Parcoursup, le rétablissement des milliers de postes que le gouvernement a décidé de supprimer dans le secondaire. Complémentairement à Parcoursup, le gouvernement vient de décider de multiplier par quinze les droits d'inscriptions pour les étudiants étrangers, prélude à une augmentation massive des droits d'inscription pour tous. Aucune de ces revendications ne peut être satisfaite par des « journées d'action » à répétition (les 11, 14, 19), chacun l'adaptant à sa façon et dans son coin.

La satisfaction de ces revendications suppose que soit centralisée contre le gouvernement la force commune des enseignants et de la jeunesse. C'est la responsabilité des directions des syndicats enseignants d'appeler en commun avec les syndicats lycéens, avec l'UNEF, à une manifestation centrale au ministère pour l'abrogation des réformes du lycée et du LP, pour le retrait de la décision du gouvernement sur les droits d'inscription, pour le rétablissement de tous les postes.

Le 11 décembre 2018

